

LES ÉTUDES DU PROGRAMME DE DÉFENSE

Motion n° 101—**M. Broadbent:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'une copie de l'analyse de la rentabilité (dont la proportion est 24.11) du programme canado-américain de coordination des études et fabrications d'armements, analyse à laquelle M. David Munday, sous-ministre adjoint des Services extérieurs du ministère de l'Industrie et du Commerce, a fait allusion devant le comité permanent des finances, du commerce et des affaires économiques, le 1^{er} avril 1969.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce me signale qu'il accepte de déposer une copie de l'analyse de rentabilité où figurent les ventes réalisées par les industries canadiennes grâce au programme de soutien de la productivité de l'industrie de défense, et dont un haut fonctionnaire du ministère a fait état le 1^{er} avril 1969 au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas avoir compris la déclaration. Pourrait-on la répéter?

M. Forest: Certainement. Le ministre de l'Industrie et du Commerce m'informe qu'il accepte de déposer une copie de l'analyse de rentabilité où figurent les ventes réalisées par les industries canadiennes grâce au programme de soutien de la productivité de l'industrie de défense et dont un fonctionnaire du ministère a fait état le 1^{er} avril 1969 au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. l'Orateur: Compte tenu des réserves et conditions exprimées par le secrétaire parlementaire, plaît-il à la Chambre d'adopter l'avis de motion 101?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

L'ÉTUDE DU STANDARD RESEARCH INSTITUTE

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être soulever la question de privilège. Il y a plus de trois mois, il a été entendu que le gouvernement présenterait et déposerait à la Chambre des communes les documents que je demandais au sujet de la construction de la chaussée de l'Île du Prince-Édouard, en particulier l'étude effectuée par le Stanford Research Institute. Cela n'a pas encore été fait. Il y aurait peut-être lieu de fixer un délai dans les limites duquel le gouvernement s'il a consenti à pro-

duire des documents, serait tenu de les déposer à la Chambre.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Ces documents devaient être produits sous réserve des restrictions habituelles, c'est-à-dire avec le consentement des autorités provinciales compétentes. Grâce à un échange de lettres, j'espère obtenir ce consentement définitif, mais ce n'est pas encore fait.

M. MacDonald (Egmont): Sauf erreur, il y a quelques semaines, les gouvernements provinciaux intéressés ont donné à entendre qu'ils souhaitaient le dépôt de ces documents à la Chambre.

QUESTIONS ORALES

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE BLÉ—LA DIMINUTION DES EXPORTATIONS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, vu la réduction sensible des exportations de blé prévue pour cette année par la plupart des intéressés, puis-je demander au premier ministre si l'un de ses collègues fera bientôt une déclaration pour nous dire si nous pouvons espérer que la situation s'améliorera ou, dans le cas contraire, si nous pouvons nous attendre à ce qu'une décision soit bientôt prise à l'égard de la demande d'aide provisoire des fermiers de l'Ouest?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je discuterai de la chose avec mes collègues.

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre peut-il nous dire si l'URSS compte respecter les conditions initiales de l'accord à long terme qu'elle avait conclu avec le Canada pour l'achat de blé et qui prendra fin, sauf erreur, le 31 juillet?

Le très hon. M. Trudeau: Il serait préférable, je crois, que le ministre de l'Industrie et du Commerce qui s'occupe des négociations fasse rapport à la Chambre en temps voulu.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre pourrait alors répondre à une autre question connexe. Dirait-il si le gouvernement croit que les expéditions de céréales seront faibles cette année, comme les ventes à terme de blés autres que le durum sont très décevantes et que les réserves déjà emmagasinées dans les ports du Saint-Laurent suffiront, et au-delà.

Le très hon. M. Trudeau: J'hésiterais à accepter la prophétie du chef de l'opposition.